

Interventions DES ELUS DES AS

Assemblée Générale Nationale l'UNSS Paris – 1er Juin 2018

Introduction M. GROSSE représentant du Ministre de l'EN

Déclarations liminaires :

Aymeric Le Pezennec & Gilles Rodia (élus des AS académies Créteil et de Marseille)

Nous tenons, cette année, à faire une déclaration liminaire lors de cette AG. Nous ressentons le besoin d'exprimer notre frustration quant à l'absence d'écoute et de prise en compte de nos demandes successives.

Nous, représentants des AS, nous nous attachons à faire vivre la démocratie jusqu'au sein de nos AS. Au même titre, nous attendons que la direction nationale et le ministère garantissent et respectent ces mêmes règles.

Cette AG sera-t-elle historique dans une réelle prise en compte de la parole du terrain du sport scolaire ? Sera-t-elle historique par l'existence d'une vraie démocratie où chaque membre de cette assemblée votera en son âme et conscience ?

Nous pensons que les choix politiques et budgétaires que nous ferons aujourd'hui impacteront le quotidien des AS.

Lors des précédents CA et AG, les élus n'ont eu de cesse de faire remonter les nombreuses difficultés des AS et des districts. Nous nous faisons l'écho le plus réaliste possible du terrain. Le sport scolaire que nous vivons avec nos élèves tous les mercredis après-midi ne transparaît pas suffisamment dans les documents présentés et semble attaqué dans les orientations retenues.

Nous espérons vivement aujourd'hui que vos votes se feront en faveur du plus grand nombre.

1) Procès-verbal de l'AG du 2 juin 2017

Vote POUR à l'unanimité

Vote POUR des Elus des AS

2) Rapport général 2016-2017

Intervention générale Coralie Rudolf (élue de AS académie de Strasbourg)

Les mercredis de l'AS : absents du rapport général

Dans la présentation du sport scolaire en mouvement, nous souhaiterions voir apparaître un chapitre « les mercredis de l'AS ». Alors que les événements internationaux occupent 10 pages dans le rapport général, notre quotidien d'animateur.trice d'AS n'est pas évoqué. Les mercredis AM constituent pourtant le cœur et l'essence de l'animation de nos associations sportives.

Edition définitive du rapport

Au vu de nos remarques et questions lors de chaque CA, nous sommes surpris de constater que le rapport a déjà été imprimé (125 pages sur papier glacé) alors même qu'il n'a pas encore été validé.

Quel intérêt alors accorder aux modifications proposées par les membres de l'AG ? Avez-vous l'intention de le ré-imprimer ?

Intervention sur les Jeunes officiels et les jeunes coaches Eric Olivero et Patricia Gianno (élus des AS académie de Versailles et de Nice)

L'UNSS a acquis une réputation certaine grâce à la formation des jeunes officiels. Après les jeunes juges et arbitres, les jeunes reporters, les jeunes secouristes, organisateurs, nous voyons apparaître les jeunes coaches. En une année, nous avons multiplié par deux le nombre de ces jeunes coaches. Un constat certes encourageant, mais nous nous interrogeons sur le rôle réel qu'on leur attribue sur une compétition ?

Par ailleurs pourquoi ne pourraient-ils (ou elles) pas remplacer un joueur ou une joueuse de leur équipe afin d'éviter que celle-ci soit disqualifiée lors d'un championnat ? Des questions se posent aussi sur l'impact financier imposé aux AS pour la mise en œuvre de cette nouveauté. En effet un élève de plus par équipe qualifiée

peut entraîner l'obligation de louer un véhicule supplémentaire pour assurer le déplacement sur le lieu de la compétition ainsi que d'autres frais.

Or malgré nos interventions répétées lors des AG précédentes, la part allouée aux jeunes officiels dans le budget général reste insuffisante (0.54%). Pourquoi sur l'exercice 2017 dans le chapitre « formation » ne pas avoir utilisé en totalité les 180.000 euros budgétés ? (Le « réalisé » faisant état de 163.551 sur la ligne formation des jeunes officiels). Ce qui est d'autant plus surprenant que dans le rapport général on annonce une augmentation de près de 14.500 jeunes officiels entre 2016 et 2017 et de plus de 31.000 certifications supplémentaires en un an.

En 2018, au regard de ces chiffres et de l'ambition affichée sur la formation des jeunes officiels dans le PNDSS, il nous semblerait logique d'utiliser les 180.000 euros proposés une nouvelle fois sur le budget 2018.

Interventions sur les instances et les déclinaisons du PNDSS au niveau départemental et académique Mélanie Peltier et Loïc Daroussin (élus des AS académie de Versailles et Lille)

Dans les tableaux fournis au sein du Rapport général, les Elus des AS souhaitent faire remarquer que cette année, les statuts de l'UNSS n'ont pas encore été respectés avec seulement 34% des Départements qui réalisent bien 2 CDUNSS/an et 27% des Académies. Il subsiste des erreurs entre les instances affichées comme réalisées et celles réellement tenues. Enfin, malgré la demande formulée par les Elus des AS lors du CA du 1^{er} décembre 2017, aucun bilan de ce tableau n'est proposé, ni aucune piste d'amélioration éventuelle. (le tableau du Power Point diffusé aurait pu être inséré au RG).

Comme nous l'exprimions dans notre déclaration liminaire, les Elus des AS souhaiteraient voir davantage de démocratie s'exercer au sein de l'UNSS. La réelle tenue de ces deux instances est autant de temps de travail à deux périodes clés de l'année... Une réunion qui permet de présenter les orientations générales de l'année et la seconde qui permet de faire les bilans sportifs et financiers. Ces instances ne sont pas seulement des chambres d'enregistrement mais doivent être le lieu de débat et d'approbation par les différents représentants.

Concernant les Plans Académiques et Départementaux de Développement du Sport Scolaire, les Elus des AS veulent que la direction nationale réaffirme le fait que ces plans doivent être une obligation et soumis au vote des représentants siégeant dans ces instances.

Nous aurions souhaité qu'apparaisse dans le rapport général un état des lieux de l'avancée de l'écriture de ces PDDSS et PADSS...

Nous rappelons qu'en accord avec les modalités d'écriture du PNDSS, l'écriture des plans départementaux et académiques doivent se faire en concertation avec tous les acteurs du sport scolaire afin de permettre une synergie de travail entre les services déconcentrés.

Il est à noter que certaines rédactions sont totalement déconnectées du PNDSS AIR (Cf Versailles) et ignorent le travail réalisé en collaboration avec les coordonnateurs de district

Enfin, au sein de certaines instances déconcentrées, les cadres UNSS ne mettent pas systématiquement en place de votes de ces projets... Ce fait n'est de nouveau pas démocratique et révèle les difficultés des cadres à exercer leur mission. Ces collègues, cadres UNSS, sont-ils suffisamment formés à la tenue de leur rôle, aux diverses missions qui leur incombent ?

Vote Rapport général : ABSTENTION = 15 (élus des AS) - CONTRE = 0 - POUR = 36 (51 votants)

3) Présentation du compte financier de l'exercice 2017

Intervention Mélanie Peltier (élue des AS académie de Versailles)

Comme lors du CA du 13 avril dernier, les élus des AS vont s'abstenir sur le vote du budget réalisé 2017.

En effet, si nous sommes satisfaits que les économies réalisées sur les publications aient été reversées sur les crédits d'animation et que nous soutenons la mesure d'aide exceptionnelle accordée aux AS des établissements ultra-marins touchés par les intempéries, nous ne pouvons que nous interroger sur les près de 130 000€ de dépassements budgétaires sur le chapitre « communication », ainsi que les sommes importantes dépensées sur les chapitres « colloques et séminaires » et « frais de missions et réception ».

Par ailleurs, nous sommes également favorables au développement des manifestations promotionnelles telles que « La lycéenne » qui s'adresse à une catégorie en difficulté que sont les filles de lycée. Nous continuons à revendiquer que les compétitions et rencontres locales, inter-académiques ou les championnats de France soient véritablement le cœur de l'UNSS. En ce qui concerne le chapitre des rencontres internationales, une vitrine utile certes, les sommes dépensées doivent cesser de dépasser les sommes provisionnées.

Vote du compte financier 2017 : ABSTENTION = 15 (élus des AS)-CONTRE = 0-POUR = 38 (53 votants)

4) Présentation et vote du budget prévisionnel 2018

Intervention Denis Lecamp et Florent Kunzelman (élus des AS académies de Poitiers et de Bordeaux)

Pour respecter l'orientation du PNDSS, les AS ne peuvent pas compenser la grosse augmentation de ses frais ne serait-ce que par une petite élévation de la cotisation demandée aux familles.

Or, sans vouloir entrer dans les détails des budgets des AS, les conséquences de ce vous préparez serait donc :

- Un petit lycée de 300 élèves, remplissant ses objectifs en taux de participation, avec une licence à 20 euros, commencerait l'année avec 65 euros pour encadrer 51 élèves.
- Un collège de 600 élèves, remplissant lui aussi ses objectifs en nombre de licenciés, sera obligé de proposer une journée de moins à ses adhérents car l'augmentation lui coûtera une location de bus.

Ces exemples, et ils ne sont pas les seuls, montrent à quel point l'augmentation proposée impactera négativement la vie des AS qui dépensaient déjà en moyenne 1400 euros pour ses déplacements en 2016 - 2017. Or, la plus grande communication auprès des élèves pour les encourager à se diriger vers une vie sportive est de leur faire vivre des expériences sportives.

Force est de constater qu'on s'en éloigne.

Les représentants du SNEP-FSU demande un vote à bulletin secret concernant le vote du budget prévisionnel. Les Elus des AS soutiennent cette demande.

A la demande de M. Petrynka et de M. Grosse, il est recherché dans les statuts de l'UNSS, l'article concernant l'organisation d'un vote à bulletin secret (page 12). Les statuts stipulent « Un vote à bulletin secret peut être organisé en cas de nécessité » et l'en tête du paragraphe ajoute « A l'appréciation du président de séance ».

M. Grosse (représentant du ministre) estime qu'il n'y a pas nécessité d'organiser un vote à bulletin secret, que selon lui « nous sommes « entre nous » au sein de cette instance, que tout le monde se fait confiance »

De nombreuses interventions des Elus des AS se succèdent pour dénoncer ce refus, pour expliquer que c'est une demande légitime dans une instance démocratique française.

Une interruption de séance est demandée par les Elus des AS.

Après concertation, ceux ci expliquent clairement leur volonté qu'un vote à bulletin secret soit organisé au vu des enjeux présents dans ce budget prévisionnel. Ils annoncent aussi que si la demande de vote à bulletin secret est refusée, ils quitteront la séance pour montrer leur désapprobation de siéger au sein de cette instance qui n'écoute pas leur souhait.

Malgré cette nouvelle demande, M. Grosse confirme son refus d'organiser un vote à bulletin secret et les Elus des AS quittent la séance.